

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.
Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUILLET 2024

DELIBERATION N° 2 : Assistance logiciels – Charte de partenariat avec la société EKSAE

L'an deux mil vingt-quatre, le huit du mois de juillet, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation 1^{er} juillet 2024

Etaient présents : 15 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, M. Johnny BROSSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Stéphane BAUDRY, M. Jean-Marc BERNARD, M. Patrice CESBRON, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, Mme Sylvie BAZANTAY, Mme Sarah KLINGLER.

Etaient excusés : M. Jérôme BARON, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Armelle CASSIN, Mme Maryse CHARRIER, Mme Sylvie COUSIN, Mme Claudine GRELLIER, M. Daniel JOLLIT, Mme Corine MICOU, M. Jean-François MOREAU, Mme Laurence VIOLLEAU.

M. le Président rappelle au Conseil d'administration que le CDG79 a développé, depuis sa création, des partenariats pour la formation et l'assistance à des logiciels informatiques.

A ce jour, le CDG79 référence les logiciels proposés par la société EKSAE (qui a acheté en octobre 2019 la filiale publique de CEGID), destinés aux petites et moyennes collectivités et établissements.

Le CDG79 assure directement les relations contractuelles avec les adhérents au titre de la réalisation de l'ensemble des prestations de support téléphonique de premier niveau, ainsi que la formation des utilisateurs et si nécessaire l'installation des logiciels EKSAE pour une exploitation en mode local.

M. le Président propose au Conseil d'administration de l'autoriser à signer une nouvelle charte de partenariat en vue d'actualiser les conditions dans lesquelles s'établissent et s'organisent les relations entre le CDG79 et EKSAE au titre des prestations prises en charge par le CDG79. En contrepartie, les adhérents au CDG79 bénéficient d'une tarification dite « Prix Relais » impliquant une remise sur la tarification client direct, présentée dans le projet de charte en annexe.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ACCEPTE la nouvelle charte de partenariat avec la société EKSAE, jointe en annexe,
- AUTORISE le Président à signer cette nouvelle charte.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,



Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : 23 juillet 2024
Accusé réception le : 23 juillet 2024

EXÉCUTOIRE

Publiée le : 23 juillet 2024
Certifiée conforme à l'original
Saint-Maixent-l'École, le : 24 juillet 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,



EVENDEVILLE